



PROJET DE LOI
**« TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE »...
UN PUR BRICOLAGE POLITIQUE !**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FNME-CGT DU 30 JUILLET 2014

La présentation ce matin, en Conseil des Ministres, du projet de loi de « transition énergétique pour la croissance verte » **ne rassure en rien la FNME CGT et doit interpeller les usagers.**

Les avis du CESE et du CNTE ont peu modifié le projet, alors qu'ils posent clairement le doute sur le financement et la faisabilité de certaines mesures.

Comme pour la bataille contre le chômage, **les 100 000 emplois mis en avant risquent fort d'en rester à de l'affichage.**

En effet, le gisement d'emplois réels existant se concentre sur le secteur de l'efficacité énergétique et c'est bien ici que les moyens font défaut pour aborder les secteurs essentiels des transports et de l'isolation des bâtiments. **La question des transports étant encore une fois traitée à la marge.**

La résolution de la précarité énergétique est évoquée au travers du chèque énergie, censé couvrir plus largement les modes de chauffage utilisés. Mais ses conditions de mise en place concrète ainsi que son mode de financement ne sont pas précisés.

La vision portée par le projet confirme un changement engagé par la libéralisation du marché de l'énergie, c'est maintenant le consommateur qui devra s'adapter à la production disponible, y compris au travers le « signal prix ». **On s'éloigne de la satisfaction des besoins et de l'égalité de traitement !**

S'il est juste de ne pas gaspiller l'énergie et de diminuer nos consommations de ressources fossiles, cela doit se faire en mettant en place des filières industrielles capables de concourir au meilleur mix énergétique en fonction des évolutions technologiques. La CSPE, qui crée des bulles spéculatives, ne peut être la solution.

Le mix énergétique doit permettre de continuer à fournir une énergie à un prix attractif pour les industriels.

La volonté de remettre en cause les concessions hydrauliques, qui sont « l'or bleu » de la France, **financées par les usagers pour faire rentrer du cash pour le budget de l'État, n'est pas acceptable.**

Depuis de nombreux mois, **la FNME CGT** porte une vision différente de ce que doit être le secteur de l'énergie organisé dans un **pôle public de l'énergie qui permettrait une réappropriation sociale du secteur par la participation des usagers**, pouvoirs publics, entreprises et salariés du secteur aux décisions et orientations stratégiques dans le domaine.

La FNME CGT saura profiter de la rentrée pour impulser des débats auprès des salariés, des citoyens et interpeller les élus locaux et nationaux.

Contacts Presse

Marie-Claire CAILLETAUD : 06 17 48 44 79

Laurent LANGLARD : 06 70 30 82 96

fnme@fnme-cgt.fr

263 rue de Paris - 93000 Montreuil

Tél.: 01.55.82.78.00

www.fnme-cgt.fr